

Explication de la charge de travail à la CNCDP et des éléments de compétences attendus pour y répondre.

Tâches	Descriptif de l'activité ¹
<u>Réunion</u> ≈ 7 par an (tous les mois 1/2)	Se rendre disponible du vendredi 18h jusqu'au samedi 17h. Lieu : Université Paris V, Débat et discussion des avis.
<u>Traitement des avis</u> (≈ 10 par an par membre)	Travail en binôme, Lire les documents, Se rendre disponible pour traiter les avis (10 à 20 h par avis selon la complexité du cas), Rechercher des informations si besoin pour éclairer le binôme (actes des journées d'études de la CNCDP, livres, internet), Rédaction de l' - ou des - avis (6 pages en moyenne).
Avant chaque réunion	Lire et corriger (si besoin) le compte rendu de la réunion précédente, Lire l'ordre du jour, Préparer les documents demandés, Lire les avis des autres binômes et commenter : fond, forme, correction des erreurs, Lire les autres documents nécessaires et demandés.
Après chaque réunion	Correction de son (ses) avis en fonction des remarques et propositions émises lors de la réunion, Lecture des avis des autres binômes avant envoi aux demandeurs.
Journée d'étude	Présentation orale (texte, diaporama), Rédaction d'un texte pour les actes, Organisation de la journée.

Compétences transversales :

Connaissances : théories et pratiques des psychologues, code de déontologie.

Savoirs-faire : rédaction, informatique (maîtrise des logiciels de traitement de texte et de leur révision, internet), travail en binôme, communication orale en public.

Dispositions personnelles : réactif, disponible, fiable, organisé, consciencieux, débateur, accepter la critique, capacités d'analyse et de synthèse.

Justifier d'une expérience professionnelle² significative (au moins 5 ans)

1 activité non rémunérée

2 de psychologue ou d'enseignant-chercheur en psychologie